



FICHE MARCHÉS  
M\_2605

## GROSSISTE RÉPARTITEUR

Fournissez-vous  
en médicaments  
de catégorie C  
directement  
auprès du  
grossiste  
répartiteur.

### Titulaire

Phoenix OCP



### Moyens d'accès



GROUPEMENT  
DE COMMANDES



CENTRALE D'ACHAT

### Durée du marché



**4 ans**

1<sup>er</sup> février 2024 au 31 janvier 2028



MARCHÉ ACTIF

## Descriptif du marché

Vous êtes amenés, en tant que pharmacie hospitalière, à commander des produits pharmaceutiques de catégorie C : médicaments, dispositifs médicaux ou accessoires pharmaceutiques.

Un grossiste répartiteur pharmaceutique achète les médicaments aux laboratoires, les stocke puis les livre aux établissements hospitaliers en respectant les obligations du service public et les bonnes pratiques de distribution.

Il peut s'agir de médicaments non disponibles en commande directe chez les fabricants, de produits hors livret thérapeutique, de besoins de faibles volumes ou ponctuels.

Tous les produits du catalogue grossiste répartiteur sont accessibles à la commande dans le cadre du marché.

### Accord-cadre à bons de commande.



## Les points forts

- **Une offre hospitalière complète :**
  - **Un site internet dédié pour vos commandes :**  
MonOCPH - [Accéder au site >>](#)
  - **Une division hôpital dédiée aux établissements de santé :**  
service client, équipe commerciale et cellule marchés.
  - **Des prestations complémentaires :**
    - Livraison au chaland
    - Sérialisation : consolidation ou décommissionnement
    - Livraison à l'officine
    - Statistiques
- Livraison Franco de port (sous réserve d'un chiffre d'affaires mensuel minimum).
- Remises sur chiffre d'affaires en fonction des montants réalisés pour les adhérents au marché à chaque fin de période.



## Des experts hospitaliers

Groupe experts constitué de pharmaciens hospitaliers en charge de sécuriser le circuit du médicament.

# GROSSISTE RÉPARTITEUR



## Descriptif des lots

### Lot 1 : Zone Nord

#### Régions :

- Bourgogne-Franche-Comté,
- Bretagne,
- Centre Val de Loire,
- Grand-Est,
- Hauts-de-France,
- Ile-de-France,
- Normandie
- Pays de la Loire

### Lot 2 : Zone Sud

#### Régions :

- Auvergne-Rhône-Alpes,
- Nouvelle Aquitaine,
- Occitanie
- Provence-Alpes-Côte d'Azur



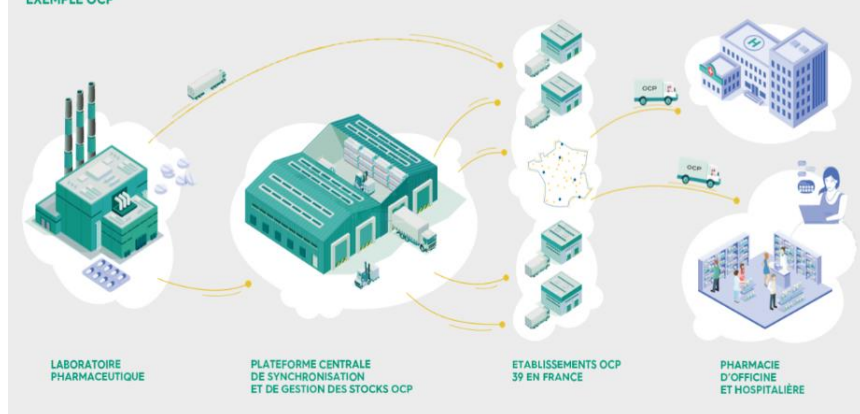
## Bon usage

- Une politique d'optimisation des livraisons du lieu de stockage jusqu'à la livraison finale.

Le titulaire a mis en place une plateforme centralisée pour optimiser les flux. Cette plateforme se base sur un modèle de centralisation des réceptions quotidiennes et de réapprovisionnements des établissements OCP (Office Commercial Pharmaceutique).

Ce modèle permet une optimisation des flux logistique tout en diminuant l'emprunte carbone. La disponibilité des produits est maximisée réduisant les ruptures d'approvisionnement.

EXEMPLE OCP



- **Diminution de l'empreinte carbone :** Phoenix OCP est engagée dans un Plan de Sobriété Energétique avec pour objectif de réduire ses émissions de 10% en 2 ans.



## Que dit la réglementation ?

Les grossistes répartiteurs sont des établissements pharmaceutiques se livrant à l'achat et au stockage de médicaments en vue de leur distribution en gros aux pharmacies de ville et d'hôpital.

Ils exercent leur activité sur un territoire de répartition afin de répondre aux besoins en médicaments des patients tout en respectant les 3 obligations suivantes :

- référencer au moins 90% des médicaments disponibles en officine de ville.
- avoir un stock permettant de satisfaire au moins deux semaines de consommation pour l'ensemble de leur clientèle.
- livrer tout médicament de son stock dans les 24 heures.



## Nous rejoindre

Vous êtes adhérent UniHA et l'établissement du GHU a adhéré au groupement de commandes ? Ce marché est accessible à n'importe quel moment par le biais de la centrale d'achat UniHA, en demandant une convention de mise à disposition du marché dans l'espace adhérents UniHA.

### Vous souhaitez adhérer à UniHA ?

Contactez le service Relations Etablissements à [contact@uniha.org](mailto:contact@uniha.org) ou par téléphone au 04 86 80 04 78.



## Informations auprès du CHU de Bordeaux, coordonnateur du segment :



COORDONNATEUR : Françoise PETITEAU-MOREAU  
ACHETEUR PHARMACIEN : Caroline HADJADJ  
[caroline.hadjadj@chu-bordeaux.fr](mailto:caroline.hadjadj@chu-bordeaux.fr) - 05 57 65 67 40  
ASSISTANTE ACHAT : Aurélie ADJEDJ  
[aurelie.adjedj@chu-bordeaux.fr](mailto:aurelie.adjedj@chu-bordeaux.fr) - 0557 65 67 41

